

# La relance en Isère

## Rénovation énergétique et modernisation des bâtiments publics



### Édito



Lionel BEFFRE  
Préfet de l'Isère

Dans le cadre du plan de relance, l'État a décidé de mener un programme ambitieux de rénovation énergétique de ses bâtiments. L'efficacité écologique et économique, l'emploi et la jeunesse sont au centre de cette mesure.

Le 14 décembre dernier, le Premier ministre annonçait une liste de 4214 projets sélectionnés, pour un montant de 2,7 milliards d'euros. En Isère, 113 projets ont été retenus pour un montant total de 85 millions d'euros. Cette enveloppe servira à la rénovation de bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche (Crous, CEA, Université Grenoble Alpes, INP) et bénéficiera également à d'autres administrations (justice, armée, intérieur, finances).

Ces investissements permettront de dynamiser l'économie locale, artisans, TPE et PME en remplissant leur carnet de commande et en les incitant à développer leurs compétences dans cette filière d'avenir.

Les projets sélectionnés sur l'ensemble du territoire seront déployés dès 2021 et permettront, à terme, des gains énergétiques importants ainsi que la réduction des émissions de CO2 et de l'empreinte carbone des bâtiments publics. Encore une fois, il s'agira de transformer la crise en opportunité et de donner les moyens aux administrations, grâce au plan de relance, de poursuivre leur transition énergétique et leur modernisation.

### Sommaire

Des opérations d'envergure au CEA	p.2
Plus de 32 millions d'euros pour les bâtiments de l'Université Grenoble Alpes	p.3
Crous Grenoble Alpes : 26 millions d'euros pour accélérer la transition écologique	p.4
Police et Gendarmerie : des projets de rénovation et de modernisation	p.5
Armée : cinq projets isérois retenus	p.5
Les dispositifs de rénovation énergétique	p.6

## Des opérations d'envergure au CEA

**Les bâtiments du CEA s'apprêtent à connaître une rénovation énergétique d'envergure pour un montant de 11 858 400 euros. Le CEA Grenoble, créé en 1956, est implanté sur 67 hectares, au nord-ouest de Grenoble et compte 167 bâtiments dont une partie sont anciens. Plus de 6 000 personnes travaillent sur le centre dont 4200 salariés du CEA. Le site héberge, en outre, une quarantaine d'entreprises dans le cadre de contrats de prestations de services ou de contrats de collaboration R&D.**

Le CEA a profité de l'opportunité du plan de relance pour proposer des opérations d'optimisations énergétiques jusqu'alors non programmées par défaut de budget, afin d'améliorer les conditions d'utilisation et d'exploitation des bâtiments et permettre d'accélérer l'occupation de locaux faiblement utilisés au regard de leur vétusté. Quatre projets sur les 6 déposés ont été retenus et il est à remarquer que 2 projets ont une interface forte avec les projets d'aménagements intérieurs présentés au CPER XV. Ainsi les projets au titre du plan de relance ont été élaborés en complémentarité des projets déposés au CPER XV. Plusieurs domaines ont guidé les choix de rénovation des bâtiments :

- **Numérique** : le Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information s'est engagé dans une démarche d'évolution de sa recherche, de la miniaturisation des composants à la miniaturisation des systèmes. Aujourd'hui, les ruptures attendues avec l'arrivée des techniques d'IA embarquée vont demander de réaliser de nouvelles fonctions mixant calcul et stockage de données, capteurs et traitement intelligent des données brutes pour les transformer en données cognitives. Le **bâtiment 40**, au cœur du campus numérique Minatec, se prête au regroupement des activités précitées en offrant un vrai lieu propice à la fusion technologique.

- **Energie et matériaux/composants économes** : le laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux, au cœur des nouvelles filières industrielles de la transition énergétique, développe les technologies de piles à combustibles compactes de type PEMFC (Proton Exchange Membrane Fuel Cell) destinées à convertir l'hydrogène en énergie électrique aussi bien pour la mobilité que pour les applications stationnaires. Il a été décidé créer un pôle d'excellence qui permettra d'accroître le rayonnement de l'activité scientifique. Le **bâtiment D4** a été choisi car il répond au besoin en surfaces techniques et en nombre de bureaux.

La maîtrise de process économes et faiblement impactant pour l'environnement, qui encadre tout développement industriel du domaine de la transition énergétique est vouée à se développer sur le site du CEA Grenoble. Le **bâtiment C4**, lui aussi retenu, héberge cette activité.

- **Recherche fondamentale et synergie avec la recherche technologique** : l'Institut de recherche interdisciplinaire de Grenoble qui accueille 1200 personnes au sein de dix UMR, mène des recherches en biologie, santé, nanosciences, cryotechnologies et nouvelles technologies pour l'énergie, l'environnement et l'accompagnement de la transition numérique. Le **bâtiment D5** concentre une partie importante de l'activité de cristallogénèse

L'ensemble des opérations d'amélioration énergétique envisagées sur le site CEA Grenoble pour un montant d'aide octroyé de **11,8 millions d'euros**, devrait permettre de réaliser un gain énergétique de 2.2 MWhef/an et d'avoir un impact environnemental de 318 tonnes équivalent CO2 par an en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre.



© faisabilité architecturale Crédit Photo Archimade Architectes



# Plus de 32 millions d'euros pour les bâtiments de l'Université Grenoble-Alpes

> Lauréats

**Dans le cadre du plan de relance gouvernemental pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'enseignement supérieur et de la recherche, plus de 32 millions d'euros sont attribués à l'Université Grenoble Alpes et à ses établissements-composantes pour soutenir des opérations de réhabilitation immobilière en faveur de la transition écologique.**

Améliorer le confort d'études et de travail des étudiants et des personnels, tout en s'engageant dans une transition énergétique ambitieuse, telle est l'objectif de l'UGA en répondant à l'appel à projets du plan de relance relatif à la rénovation énergétique des bâtiments. Les projets retenus se répartissent en trois grandes catégories : les projets qui concernent l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et le confort des usagers, ceux qui visent la décarbonation du mix énergétique et le développement des énergies renouvelables et enfin, des projets de structuration en faveur de la sobriété et de la rationalisation des implantations.

## > Performance énergétique et confort des usagers

Le projet prévoit la réhabilitation énergétique complète de plusieurs bâtiments incluant des travaux d'isolation et de ventilation, et/ou des changements des systèmes de chauffage, de régulation et d'éclairage, avec par exemple le bâtiment IMAC, 1<sup>er</sup> bâtiment construit sur le campus qui n'avait jamais fait l'objet d'une rénovation depuis sa construction en 1964 ! Des bouquets de travaux ciblés sur les composants les plus vétustes des bâtiments (fenêtres, protections solaires...) permettront d'améliorer à la fois le confort thermique et le confort d'été des usagers. Ils seront engagés sur les bâtiments de Biologie. Une campagne de remplacement des fenêtres concernera les bâtiments de l'INP, notamment les bâtiments de Phelma et Pluriel. Les remplacements des éclairages dans les bâtiments et des éclairages publics est également prévu. Des travaux seront engagés sur les installations techniques de la piscine (centrales de traitement d'air, chaufferies) : ils concernent un des bâtiments les plus énergivores du campus mais aussi un équipement ouvert et partagé avec tous les habitants de l'agglomération.

## > Décarbonation du mixe énergétique / développement des énergies renouvelables :

La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe aussi par la décarbonation des énergies. Les travaux sur les bâtiments seront couplés avec des travaux visant au remplacement des énergies fossiles et au développement des énergies renouvelables :

4 projets de rénovation (IMA, Pluriel, Biologie, Phytém) incluront des installations photovoltaïques en toiture. L'énergie ainsi produite sera autoconsommée et alimentera les manips des chercheurs du Liphy ou les serveurs informatiques du SIMSU. Le chauffage au fuel de l'école de physique des Houches sera remplacé par une chaufferie bois. L'ensemble des sites du campus sera progressivement raccordé à une extension du réseau au réseau de chaleur de l'agglomération raccordés à la nouvelle chaufferie Biomax permettant une division par 3 des émissions de gaz à effet de serre liés au chauffage des bâtiments.

## > Sobriété, rationalisation des implantations et amélioration des pôles d'excellence

Si la réduction de la facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre passe par la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, elle passe aussi par la sobriété des usages : la première énergie économisée est celle que l'on ne consomme pas.

Des travaux sur la régulation des bâtiments permettront d'accompagner les usagers dans la réduction des consommations.

Le resserrement des implantations, favorisé par la rénovation du polygone et la réalisation de l'opération CRESI 2, toutes deux inscrites au plan de relance, permettra à terme d'abandonner des bâtiments vétustes tout en confortant les pôles d'excellence du site. Le bâtiment Polygone (ex ENSEERG) sera entièrement rénové pour relocaliser sur la Presqu'île les étudiants des filières génie électrique de l'IUT1 au plus près des laboratoires et chercheurs du pôle d'innovation et de recherche grenoblois. La seconde tranche du projet du CRESI confortera le pôle d'excellence du site Santé.

## > Liste des projets et financement

### Projets UGA

Bâtiments polygone et Maison des magistrères : 9,171 M€

CRESSI : 4,6 M€

Pôle biologie : 3,936 M €

IMA C : 2,09 M€

Piscine universitaire : 1,717 M€

Ecole de physique des Houches : 0,615 M €

Laboratoire Liphy : 0,422 M €

Opérations TIGRE : Régulation de chauffage multi sites : 0,353 M€ (actions d'économies d'énergie à gains rapides intégrées au plan de relance)

### Projets Grenoble INP - UGA

Pluriel : 2,468 M€,

Phelma A ("Administration") : 1,629 M€

Phelma C ("TP") : 1,193 M€

Relampage multisites : 3,903 M€



## &gt; Lauréats

## Crous Grenoble Alpes : 26 millions d'euros pour soutenir les projets de réhabilitation et accélérer la transition énergétique



**Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et améliorer les conditions de vie des étudiants en vue d'une meilleure insertion professionnelle constitue la mission du Crous Grenoble Alpes, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Dans le cadre du plan de relance, 26 millions d'euros sont attribués au Crous pour le soutien des opérations de réhabilitation des résidences et d'accélération de la transition écologique.**

En réponse à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 7 projets du Crous ont été retenus sur les 9 déposés. Parmi les opérations prévues, trois grands chantiers visant à proposer aux étudiants des logements de qualité, adaptés à leurs besoins et leurs attentes, respectueux de l'environnement et à un tarif social seront menés. A l'horizon 2024, l'intégralité du parc du Crous Grenoble Alpes aura été rénovée.

### > Le site d'Arsonval à Grenoble

Ce bâtiment datant des années 70 regroupe l'ensemble des services centraux du Crous au cœur de Grenoble et à proximité de l'IUT2 et de l'INP. Il comprend 52 logements universitaires et un restaurant-caféteria. Le projet vise la restructuration des actuels services centraux du Crous en résidence universitaire en vue de leur déménagement sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères en 2023. L'autre volet du projet concerne la réhabilitation du restaurant et de la résidence universitaires ainsi que des travaux de mise aux normes d'accessibilité.

### > Résidence universitaire olympique (RUO) à Grenoble

La résidence comprend l'ensemble des bâtiments de l'ancien village olympique, labellisés « architecture contemporaine remarquable », et reconvertis en résidence universitaire de 285 logements étudiants. Le programme prévoit la réhabilitation du bâtiment allemand de la RUO comprenant 58 logements et s'inscrit dans la continuité des réhabilitations déjà effectuées dans le village Olympique en 2009 et 2010. Les travaux prévus concernent la mise en sécurité incendie, l'aménagement et l'amélioration de la performance énergétique (isolation thermique par l'extérieur, réfection de l'étanchéité, changement des menuiseries). L'autre volet concerne l'amélioration des conditions d'accueil en adaptant l'offre de logement aux normes Anciaux avec une rénovation complète des chambres, l'installation d'une cabine sanitaire trifonction dans chaque logement et l'amélioration de l'isolation phonique des pièces. La construction d'un garage à vélo en vue de favoriser les mobilités vertes est également prévue. Le coût global de l'opération est de **plus de 2 millions d'euros** avec une livraison prévue en septembre 2021.



Grenoble, résidence Ouest © Crous Grenoble Alpes

### > Projets de rénovation énergétique

Les résidences Berlioz et Ouest à Saint-Martin-d'Hères se composent de 13 bâtiments construits en 1966 sur le domaine universitaire, et dans une situation typique de « passoire énergétique ».

Le projet a pour objectif principal la rénovation énergétique de 2000 logements étudiants, soit 25 % du parc de logements étudiants du Crous.

Les travaux consistent en la réfection des toitures, en la reprise de l'isolation thermique par l'extérieur des façades, en le remplacement de l'éclairage par du LED, en le remplacement des menuiseries et en l'installation de robinets thermostatiques.

Le but est d'apporter des améliorations en vue d'une réduction des consommations réelles estimée à 55 % toutes énergies confondues.

Le coût global de l'opération de **10 millions d'euros** concerne la réhabilitation des résidences Berlioz et Ouest à Saint-Martin-d'Hères et la réhabilitation de la résidence Val d'Arly au Bourget-du-Lac.

### > Actions à gains rapides

Le projet vise la rénovation des systèmes de chauffage par le remplacement des radiateurs actuels par des radiateurs à inertie, permettant un chauffage doux. L'objectif est une amélioration du confort thermique des bâtiments en hiver et la diminution de la consommation d'énergie.

**Plus de 100 000 euros** sont mobilisés pour cette opération qui concerne 4 résidences à Valence (138 logements), la rénovation énergétique sur le chauffage pour les bâtiments Clous Savoie Mont-Blanc (400 logements), et les sites Hermite et Beethoven à Grenoble qui représentent 24 logements étudiants.

&gt; Lauréats

## Police et gendarmerie : des projets de rénovation et de modernisation

**Dans le cadre du plan de relance, 2 091 600 euros vont être consacrés à la réalisation de projets de rénovation et de modernisation au bénéfice des bâtiments de la police et de la gendarmerie dans le département de l'Isère.**

L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est une priorité du ministère de l'Intérieur. Plusieurs demandes ont ainsi été portées par le ministère dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État.

Plusieurs opérations dans le département de l'Isère ont bénéficié du financement nécessaire pour être engagées dans les tout prochains mois. Ce sont donc **2 091 600 euros** qui seront ainsi consacrés à la réalisation de travaux immobiliers.

Ces investissements permettront notamment de mener, à la caserne de Gendarmerie de Grenoble, l'optimisation énergétique et thermique de la caserne Offner et l'installation de 20 bornes électriques, et, à Vienne, au commissariat de Police, l'isolation des murs extérieurs, des toitures terrasse, le remplacement des fenêtres double vitrage et l'installation de volets roulants.

Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

Outre l'amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représenteront un levier important au tissu économique local.

## Armée : cinq projets isérois retenus

Cinq projets isérois présentés par le ministère des armées ont été retenus pour un montant total à financer de 290 000 € : trois sur la commune de Varcis-Allières et Risset, un à Grenoble et un à Chambaran.

Ils permettront au total un gain énergétique évalué à 29 MWh/an, soit 9 tonnes de CO<sub>2</sub>. En outre, l'activité générée par les travaux confiés à des entreprises locales est estimée à un équivalent de 4 emplois sur un an.



Bâtiments d'hébergement du camp militaire de Chambaran, changement des menuiseries extérieures ©Ministère des armées





## Rénovation énergétique : les dispositifs du plan de relance

> Appels à projets

En France, le secteur du bâtiment représente environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Deux tiers de ce pourcentage sont issus du secteur résidentiel. C'est pourquoi l'État a engagé un programme important de rénovation énergétique des bâtiments privés à travers le dispositif MaPrimeRénov'. Dans le même objectif de réduction de l'empreinte écologique des bâtiments, l'État s'est également engagé dans l'accompagnement des restructurations lourdes des logements sociaux et dans l'accompagnement des TPE/PME dans leur rénovation énergétique.

### > Rénovation énergétique des bâtiments privés

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020.

MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Plusieurs bonifications sont également mises en place :

- un bonus sortie de passoire (lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique - étiquette énergie F ou G)
- un bonus bâtiment basse consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A)
- un forfait rénovation globale (pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux)
- un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux).

#### > MaPrimeRénov' : comment en bénéficier ?

Les travaux ayant fait l'objet de devis et commencés depuis le 1er octobre 2020 sont éligibles aux nouvelles modalités de l'aide. Les dossiers de demande d'aide MaPrimeRénov' peuvent être déposés à compter du 11 janvier 2021 sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr). Attention, il est nécessaire de bien vérifier l'éligibilité des travaux prévus et le montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre selon votre profil. Dans ce but, vous pouvez utiliser le simulateur Simul'Aid€s.



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

### > Transition écologique et rénovation énergétique des TPE/PME

Les chefs d'entreprise, impliqués au quotidien dans des tâches opérationnelles (gestion de la trésorerie, carnet de commande, ressources humaines) peuvent éprouver des difficultés pour faire évoluer leur stratégie de développement en cohérence avec la transition écologique. En particulier, les PME ne disposent pas en général de gestionnaire de l'énergie pour leur parc immobilier. De plus, une partie de ces entreprises sont soumises aux obligations d'efficacité énergétique introduites par le « décret tertiaire », avec une première échéance à l'horizon 2030.

Dès l'ouverture des dispositifs, candidatez sur le site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME).

Plus d'infos sur [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

### > Rénovation énergétique et réhabilitation lourde logements sociaux

La mesure financera à hauteur de 460 millions d'euros, sur 2 ans, la restructuration lourde de logements sociaux (reconfiguration de leur typologie ou encore amélioration de l'accessibilité des logements) couplée à une rénovation thermique globale, avec une ambition renforcée en matière de performance énergétique.

Un appel à projet national « Energiesprong » doit également permettre de déployer des solutions industrielles innovantes et intégrées pour la rénovation énergétique, afin que les bâtiments parviennent à une consommation nette d'énergie nulle, voire positive. Cette mesure ambitieuse de parvenir à une échelle de projets plus significative en France, en massifiant le procédé. L'enveloppe dédiée à cet appel à projets sera d'un montant de 40 millions d'euros, pour rénover jusqu'à 10 000 logements.

Plus d'infos sur [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

### Calendrier prévisionnel des Appels à projets France relance

ou sur la page France Relance > Appels à projets et lauréats, du site de la Préfecture de l'Isère.



### > Dans le prochain numéro de *La relance en Isère* :

- Point sur les appels à projets
- Fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé
- Visites préfectorales et chantiers en cours



**Directeur de publication :**

M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère

**Coordination :** Préfecture

**Conception-réalisation :**

Mission de Coordination Interministérielle

Imprimerie Préfecture

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

12 place de Verdun – CS 71046

38021 Grenoble CEDEX 1

Tél. 04 76 60 34 00

<https://www.isere.gouv.fr/>